

ment ou qui, pour d'autres raisons, ne s'étaient pas enregistrées. Plus tard des formules spéciales furent préparées et remises à tous les maîtres de poste pour l'usage des personnes qui avaient changé de domicile, perdu leurs certificats originaux d'enregistrement ou s'étaient mariées. Tous les changements de domicile et tous les changements d'état conjugal doivent être déclarés au Ministère et toutes les demandes de duplicata de certificats envoyées au Statisticien du Dominion qui est seul autorisé à émettre de nouveaux certificats.

Usages de l'enregistrement national.—La première compilation, en outre de servir à la mobilisation du capital humain pour service militaire, portait sur l'“occupation spéciale”, c'est-à-dire les métiers associés à la fabrication de matériel de guerre et un bulletin intitulé “Occupations spécialisées” a été publié. Ces cartes ont été codifiées, vérifiées, poinçonnées et passées dans les catalogueuses où elles ont été classées selon les occupations: chacune de ces cartes a passé par les catalogueuses et les tabulatrices de façon à donner le nom et l'adresse des personnes ayant ces occupations spécialisées. Ces listes sont à la disposition des bureaux de placement, des divers ministères du Gouvernement et des manufacturiers qui ont besoin de certaines catégories d'employés. La même procédure a été suivie par la suite dans le cas des personnes ne vivant pas sur une ferme, ne travaillant pas sur une ferme, n'ayant aucune occupation spécialisée, mais possédant une certaine expérience agricole. Un bulletin intitulé “Tabulations statistiques préliminaires” a aussi été publié, donnant un aperçu statistique très complet du capital humain dont dispose le Canada pour fins militaires et industrielles.

Parmi les nombreux services rendus par l'enregistrement national on pourrait mentionner les suivants:—

- (1) Fournir une liste des noms et adresses des nationaux des divers pays alliés vivant au Canada afin qu'ils puissent être appelés en service militaire par leurs gouvernements respectifs.
- (2) Fournir au Comité de l'Épargne de Guerre les milliers de changements d'adresse des personnes qui se sont engagées à acheter des certificats d'épargne de guerre et qui ont changé de domicile par la suite sans en avvertir le Comité afin que leurs certificats leur soient envoyés.
- (3) Fournir aux divers gouvernements provinciaux les adresses des personnes et les détails relatifs à celles-ci exigés pour fins de statistiques vitales, secours, etc.
- (4) Fournir aux registraires régionaux de tout le Canada les noms et adresses des personnes qui ont atteint leur dix-neuvième année depuis l'enregistrement national et qui, par conséquent, sont sujettes au service militaire.
- (5) Retrouver les personnes manquant à l'appel.
- (6) Fournir des listes contenant les noms et adresses de personnes engagées dans des emplois essentiels tels que pour le compte des divers ministères et des diverses industries.

Section 19.—Superficie et population de l'Empire Britannique

Les statistiques sur la superficie et la population des territoires qui constituent l'Empire Britannique en 1931 ainsi que les chiffres comparatifs des populations de 1921 et de 1911 sont donnés au tableau de la page 167 de l'Annuaire de 1934-35.

Section 20.—Superficie et population de l'univers

Les statistiques montrant les superficies et les populations des différents continents et les détails de chaque pays, en 1931, paraissent au tableau des pages 170 et 171 de l'Annuaire de 1934-35.